

Les graines doivent être récoltées lorsqu'elles sont tout à fait mûres, et juste avant que les réceptifs qui les contiennent se fendent ou s'ouvrent. Pour certaines plantes qui ont beaucoup de petites graines, mûrissant à tour de rôle, comme le carvi, il faut en couper les branches dès que la majorité des graines sur ces branches sont mûres.

La plupart des drogues se vendent une fois sèches, et le séchage doit être conduit avec le plus grand soin. Lorsque la température est chaude et sèche, les plantes peuvent être étalées en couches minces à l'air, mais il ne faut pas les exposer aux rayons brûlants du soleil; on les met sous abri pendant la nuit pour les protéger contre la pluie et contre la rosée jusqu'à ce qu'elles soient très sèches; on peut également les étendre sur le plancher sec d'une grange et les retourner fréquemment. En automne, et pendant les jours pluvieux, il faut les faire sécher au moyen de la chaleur artificielle; ce séchage artificiel se fait dans un séchoir spécial, muni de rayons, ou dans une serre. Les grosses racines doivent être fendues dans le sens de la longueur avant d'être mises à sécher. Il faut trois semaines ou plus pour faire sécher certaines espèces, suivant la température et l'époque de l'année. Le séchage doit être conduit d'une telle manière que les plantes puissent conserver autant que possible leur couleur naturelle. Lorsqu'elles sont sèches, elles se cassent généralement facilement. Si le séchage n'est pas fait avec soin et parfaitement, des moisissures peuvent se produire qui détruiront toute la récolte.

Avant de faire la récolte des plantes médicinales, il faut en envoyer un échantillon à l'acheteur en indiquant le nom de la plante et de la drogue, et en demandant la quantité qu'il désire se procurer et à quel prix. S'il n'y a pas de demande, on peut laisser les herbes et les arbustes vivaces dans le sol jusqu'à la saison suivante. Quant aux plantes annuelles ou bisannuelles, que l'on ne peut conserver, il vaut mieux s'en débarrasser, même à bas prix.

CHAPITRE IV.

Importations et exportations de plantes médicinales.

Les chiffres suivants, extraits des rapports du commerce et de la navigation publiés par le ministère des Douanes, donnent une idée de l'importance du commerce des plantes médicinales au Canada. Pour les fins des autorités douanières, la majorité des plantes médicinales sont classées par groupes; aussi les chiffres donnés s'appliquent rarement à une espèce en particulier. Cependant ces chiffres sont utiles parce qu'ils donnent une idée approximative du commerce total. Il ne se cultive que très peu de ces espèces au Canada à l'heure actuelle; la grande majorité de ces plantes sont importées des Etats-Unis et d'Europe. Les chiffres donnés sont pour l'année terminée le 31 mars 1914. La première colonne donne le pays, la seconde la quantité et la troisième la valeur:—